

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 MAI 2011

L'an deux mil onze, le jeudi cinq mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE BARRON Gérard, Maire.

Présents : M LE BARRON Gérard, M DUHAMEL Pascal, M LALLOUET Patrick, Mme IMBEAUD Isabelle, Mme CATTANEO Brigitte, Mme LE ROUX Sylviane, Mme MANOURY Yolande, M DUREL Benoît, M. MONCEL Michel.

Procurations : De Mme LORGERIE Nelly à Mme IMBEAUD Isabelle
De M. ROBILLARD Franck à M. DUHAMEL Pascal
De M. PAQUET Jean-Pierre à M. LE BARRON Gérard

Absents : M. CHAPRON Gaëtan & M. ARMAND Gilles

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

M. LE BARRON Gérard a été élu secrétaire de séance.

Compte rendu des commissions :

a) Compte rendu de la commission « Loisirs, Culture, Animations » du 03 mai 2011
Concernant la Commémoration du 08 mai, le dépôt de gerbes aura lieu à 10h00 à Bully et à 10h15 à Feugueroles. M. Liard Henri sera porte drapeau.
Le Festiv'Arts se déroulera à Vieux du 13 au 15 mai. Le programme sera distribué dans les boîtes aux lettres.
Concernant la Rochambelle, les inscriptions sont closes au 29/04. 50 habitantes de Feugueroles sont inscrites.
La fête patronale se déroulera le 10 et 11 septembre. La salle des fêtes sera inaugurée le samedi 10 septembre à 11h00. Il sera proposé un challenge inter-quartiers avec animations, défis par quartiers.
M. Duhamel informe qu'une rubrique « libre expression » est disponible sur le site internet de la commune. Elle permet à chacun de pouvoir laisser un message.

b) Compte rendu de la commission « Cadre de vie » du 28 avril et du 04 mai 2011
Concernant le lotissement « les Costils » : une réunion est prévue le 12 mai avec l'architecte pour présentation du projet.
Concernant la sécurisation des trottoirs devant l'ancienne école de Bully, des plots vont être mis en place afin de rétrécir la chaussée et permettre la sécurisation des piétons. Le projet définitif est à faire valider par l'Agence Routière Départementale. Dès la validation du projet, l'ancienne école pourra être mise en vente.
Les membres de la commission sont allés visiter l'ancien local à archives de la Caisse d'Epargne mis en vente, pour une éventuelle acquisition.
Le devis de plantations pour le lotissement du « Moulin à Voide » est en attente.
Concernant la Rue Henri Rosel, et la Route de Vieux, Mr Lallouet proposera un plan d'aménagement afin qu'un chiffrage des travaux puisse être effectué.
Les travaux entrepris pour le nettoyage du parc vont « bon train ».

Délibération n° 37/2011 : Rapport d'analyse des offres du lot n°2 pour la station d'épuration et choix de l'entreprise pour la réalisation de la canalisation de transfert

M. Bayrac, maître d'œuvre du projet, présente à l'assemblée le rapport d'analyse des offres concernant la canalisation de transfert des effluents traités.

Trois offres ont été reçues dans les délais impartis :

- SOGEA-SNV MARTITME
- SADE CGHT
- CISE TP

Au terme de l'analyse des offres et des variantes proposées par les candidats, les notations et le classement final proposé s'établit comme suit :

	SOGEA-SNV MARITIME	CISE TP	SADE CGHT
Note technique	42.00/50	24.50/50	42.00/50
Note financière	37.08/40	40/40	33.22/40
Note de délai	9.44/10	8.75/10	4.72/10
Note finale	88.52/100	73.25/100	79.94/100
Prix H.T	147 996.50 €	137 200.00 €	165 225.00 €

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- Retenir SOGEA-SNV MARITIME au prix de 147 996.50 € H.T

Délibération n°38/2011 : Position du conseil municipal concernant le droit de préemption urbain sur le bâtiment cadastré AC 285

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de préempter sur le bâtiment cadastré AC 285 et mis en vente selon le prix qui sera fixé au moment de la vente.

Il expose que ce bâtiment permettrait à la commune de transférer les ateliers techniques et de pouvoir stocker le matériel communal. Des box pour stationner des camping car pourraient également être créés et loués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- De faire valoir son droit de préemption sur le bien cadastré AC 285.

Délibération n°39/2011 : Illuminations de Noël

Mme Imbeaud, conseillère municipale, présente un modèle de guirlande représentant le logo de la commune. Le coût d'acquisition de cette guirlande s'élève à 910 € H.T.

Elle présente les tarifs des contrats de location des décors de Noël établit par l'entreprise Loir Illuminations :

- Contrat sur une durée de 3 ans : 6 375 € H.T par an
- Contrat sur une durée de 4 ans : 5 700 € H.T par an

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- De faire acquisition de la guirlande
- De renouveler le contrat sur une durée de 4 ans

Délibération n°40/2011 : Appel d'offres en procédure adaptée pour mise aux normes de ma bibliothèque

Mr le Maire expose la nécessité de mettre aux normes le bâtiment abritant la bibliothèque et l'opportunité d'une extension possible dans l'ancienne école et/ou le préau.

Il propose qu'un appel d'offres en procédure adaptée soit lancé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité est favorable et autorise M le Maire à lancer l'appel d'offres.

Délibération n° 41/2011 : Choix des financeurs pour l'extension cantine/création de la salle des fêtes – pour la création de la station d'épuration – des travaux d'aménagement

Mr le Maire informe le conseil municipal que 6 établissements bancaires ont été consultés.

Il précise que 2 emprunts ont été demandés :

- 900 000 € pour la station d'épuration
- 1 500 000 € pour l'extension de la cantine/création de la salle des fêtes

3 financeurs ont répondu à la demande :

- Le Crédit Agricole
- La Société Générale
- La Caisse d'Epargne

Dexia a répondu partiellement, uniquement sur la demande de financement des travaux d'aménagement.

Après étude des dossiers et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **Pour la station d'épuration :**
 - retenir le Crédit Agricole pour 900 000 € sur une durée de 30 ans à taux variable
- **Pour l'extension cantine/création salle des fêtes & travaux d'aménagement :**
 - retenir le Crédit Agricole pour 1 500 000 € sur une durée de 25 ans à taux variable

- Autorise M. le Maire à signer les contrats de prêts.

Questions diverses :

Mr le Maire informe de la visite de Monseigneur Boulenger, Evêque de Bayeux, le vendredi 16 décembre à la salle des fêtes communale. Cette visite sera l'occasion d'échanger, de débattre de divers sujets.

Mr le Maire fait un bilan des 3 années de mandat passées et informe qu'il reste 3 années. Il propose de recevoir chaque membre du conseil individuellement afin de faire un bilan. et de prendre en compte les attentes des uns et des autres et proposer les améliorations nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.